Cahier des charges ceintures des vikings

I- ORGANISATION DU TOURNOI

Les dates du tournoi 2025 ouvert aux garçons Cadets et Juniors sont fixées du vendredi 11 au dimanche 13 avril 2025.

Les comités ou clubs désireux d'y participer devront se faire connaître dès que possible et ce, avant le 4 avril 2025 (à l'aide d'un bulletin d'engagement joint).

La date limite d'engagement sera à respecter afin que le responsable régional puisse déterminer ou non le déplacement des boxeurs.

1.2 – L'organisation

L'organisation se compose :

- du noble Art de Carentan,
- du comité Régional de boxe de Normandie,
- d'un jury (arbitres, délégué de réunion, chrono), d'officiels qualifiés proposés et convoqués par le responsable des officiels de chaque comité de fournir au moins un arbitre,
- le Noble Art de Carentan et le Comité Régional de Normandie se réserve le droit, suivant le nombre de boxeurs inscrits, de refuser un comité qui n'aura pas fourni de juge arbitre,
- de différents boxeurs mineurs des comités autres que la Normandie devront être encadrés par un responsable majeur.

1-3 – Déroulement

La ceinture des Vikings est ouverte aux Cadets et Juniors Garçons, <u>avec un minimum</u> <u>de cinq combats amateurs chez les cadets et de dix combats amateurs chez les juniors.</u>

Les engagements et tableaux sont gérés par le Comité Régional + le club organisateur. Les installations seront conformes au règlement FFB.

La pesée officielle sera vendredi et samedi 11 et 12 de 7 heures 00 à 8 heures 30 et le dimanche 13 de 9h à 10h. pour les Cadets et les Juniors.

Le programme des combats sera établi après la pesée.

La compétition se déroulera pour les Cadets et les Juniors le vendredi et samedi de 10 heures à 12h30 et 14h30 à 18 heures, le dimanche 22 de 10h30 à 18h30.

Une fois les tableaux établis et affichés, aucun changement ne sera fait.

Les boxeurs déclarant forfait après validation des tableaux seront exclus de la compétition et de toutes compétitions semblables à venir la saison suivante.

1-4 – Le règlement sportif

Le règlement sportif des compétitions est disponible sur le site internet :

https://www.ffboxe.com/pratiquer/boxe-amateur/

2- ORGANISATION LOGISTIQUE

L'installation de la salle sera à la charge du Noble Art de Carentan.

L'information, l'accueil seront à la charge des responsables désignés du Noble Art de Carentan.

Les gants et les casques seront fournis par Le Comité Régional de Normandie. Les casques personnels sont autorisés, à condition qu'ils soient homologués et de la couleur du coin attribué.

La pesée sera faite par le délégué de réunion accompagné d'un membre du Comité Régional. La balance officielle sera fournie par le club Noble Art de Carentan.

2-1 Installation matérielle

Un ring sera installé par le club Noble Art de Carentan autour desquels tables et chaises seront dûment placées pour les officiels.

- des rallonges électriques devront être prévues (branchement ordinateur, boxe compteur...),
- un panneau d'affichage pour les tableaux et programme,

- un vestiaire ou local pour la visite médicale avec une table et une chaise.

2-3 Transport / restauration / hébergement

Les déplacements, restauration, hébergement, sont à la charge des Comités et clubs présents.

Les arbitres se déplacent à la charge des comités présents, ainsi que la restauration et l'hébergement.

Un chèque de 20 €, à l'ordre du Noble Art de Carentan vous sera demandé pour chaque boxeur, pour la participation du tournoi.

3- LA COMPETITION

3-1 Pesée

Les tableaux seront établis par le club Noble art de Carentan et le Comité Régional suivant les catégories de poids à l'engagement.

Une fois validé aucun changement ne sera possible. Le comité responsable d'un changement quelque qu'il soit après cette validation sera exclu du tournoi.

Les horaires de pesée devront être respectés. Aucun retard ne sera toléré.

3-2 Les combats

Les combats se dérouleront en short + débardeur ou maillot.

Pour les cadets en 3x2

Pour les juniors en 3x3

3-3 Boxeurs

Les boxeurs montent sur le ring avec la tenue suivante :

- gants de 10 onces ou de 12 onces (cat sup à 67kg) de la couleur du coin du boxeur,
- casque protecteur de la couleur du coin du boxeur,
- short ne descendant pas au-delà des genoux,

- maillot sans manche fixé à l'intérieur du short,
- chaussures de sport,
- chaussettes ne cachant pas les genoux,
- protège-dents, (sauf de couleur rouge ou partie rouge),
- bandes souples et sèches n'excédant pas 2.50m de long et 5cm enroulées à plat sur les mains (elles peuvent être croisées entre les doigts, elles ne peuvent pas être maintenus par des épingles). Les mitaines sont interdites.
- Pas de barrettes, bijoux, piercings (leur présence peut entraîner la disqualification),
- Les cheveux doivent être bien attachés et glissés sous le casque,
- Pas de barbe ni de moustache.

3-5 Entraineurs

Deux personnes sont autorisées au coin. Les entraineurs devront porter la licence officielle fédérale de la saison en cours. Seul un prévôt fédéral est autorisé à soigner les boxeurs à l'intérieur du ring. Le second devra être licencié FFB (pas de bénévole).

Ils devront être en tenue de sport correcte (pas de short, de casquette...), être assis pendant le déroulement du combat, se comporter en éducateur (ne pas crier, ne pas contester le résultat, être correct avec les officiels).

4- LA COMMUNICATION

4-1 Promotion

Le Comité Régional communiquera par les biais de son site les différentes phases ainsi que les affiches.

Il y déposera aussi les photos réalisées durant le tournoi et les résultats.

4-2 Presse

Le Noble Art de Carentan assurera la relation avec la presse locale.

4-3 Inscription

Les dossiers et les chèques de caution sont à renvoyer par mail

Au club organisateur : <u>bob-dede@hotmail.fr</u> ou <u>nobleartdecarentan@yahoo.fr</u>

Ou à l'adresse suivante : Jean-Louis Lehot

18, rue de la riverette

50500 Saint Georges de Bohon.